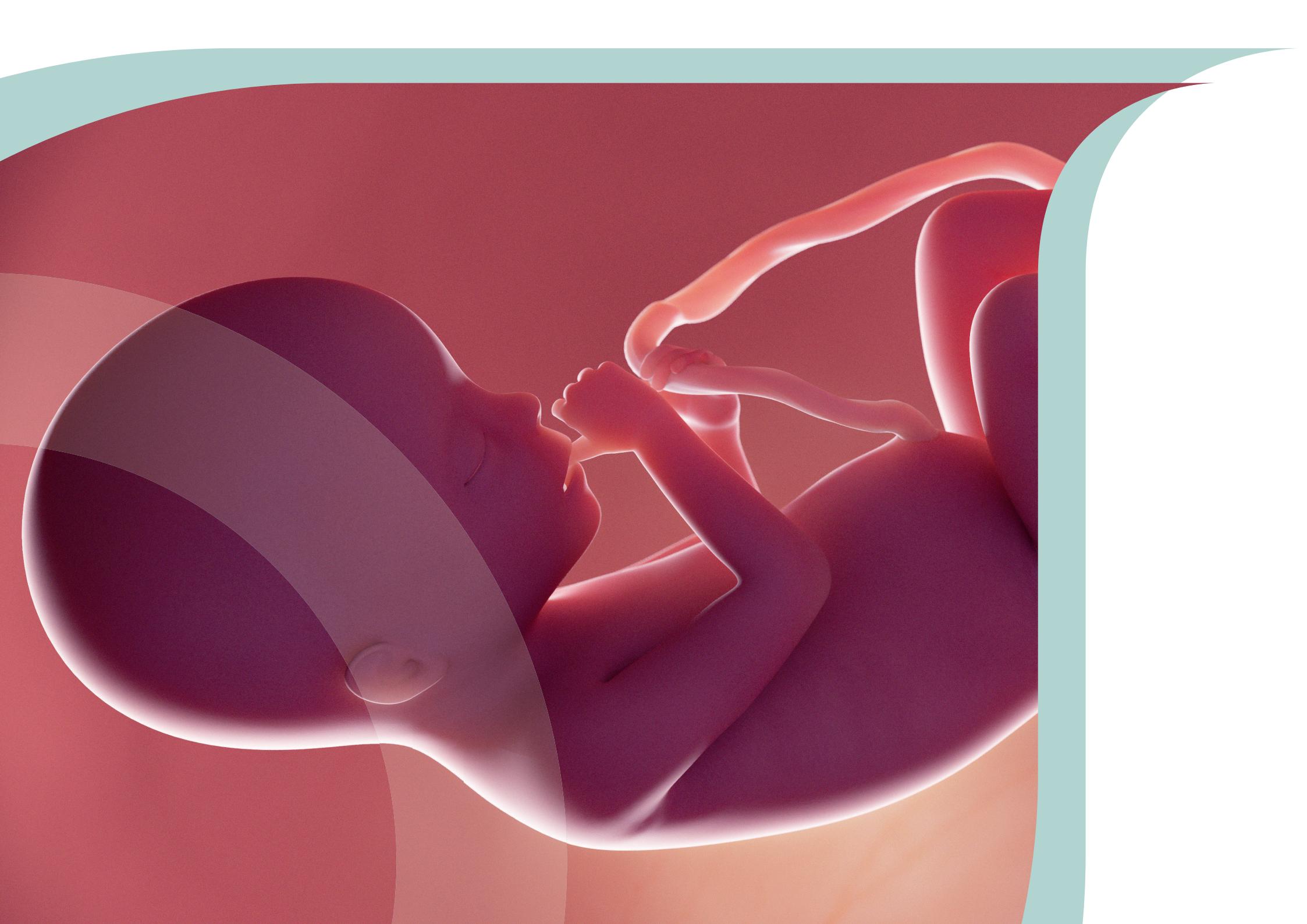




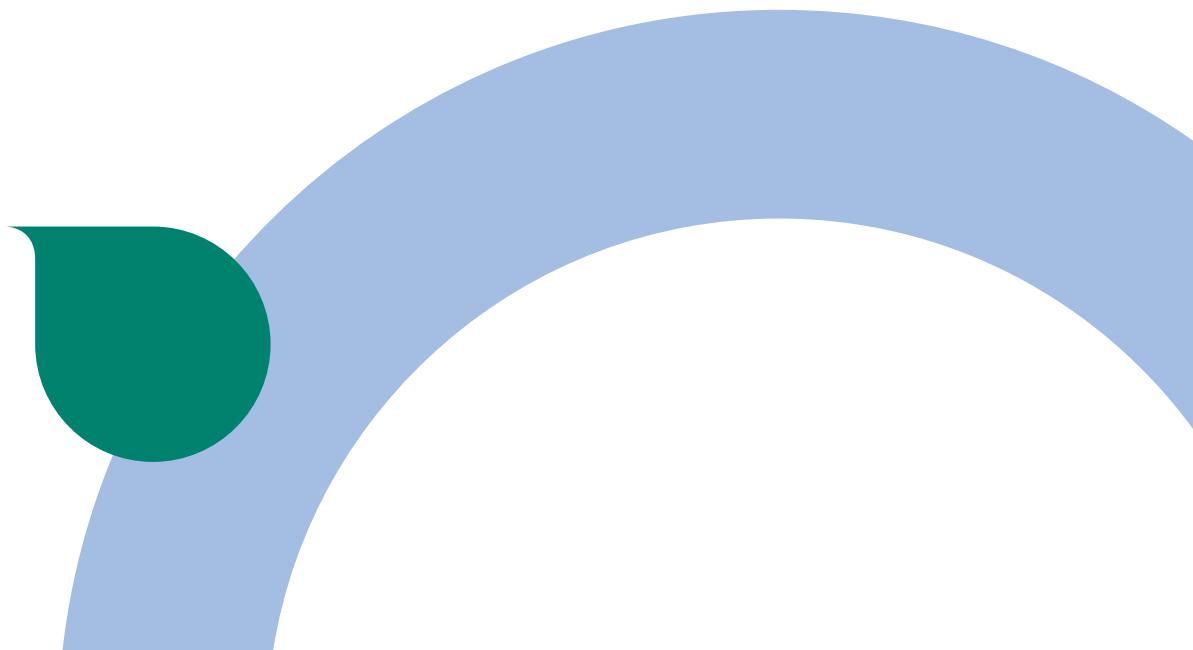
L'amniocentèse ou ponction de liquide amniotique (PLA)

 **Citadelle**
Médecine foetale



**Cette brochure a été réalisée dans le but
de vous aider à mieux comprendre
en quoi consiste l'examen que vous allez passer
et ainsi mieux vivre son déroulement.**

L'équipe de médecine fœtale



Qu'est-ce que l'amniocentèse ?

L'amniocentèse est un examen invasif réalisé afin de poser un diagnostic anténatal.

Elle consiste à prélever environ 25ml de liquide amniotique.

Ce liquide est ensuite envoyé et analysé au CHU de Liège, service de génétique.

Le liquide amniotique :

- _ Représente le milieu liquide dans lequel baigne le foetus.
- _ Il hydrate le foetus, permet sa mobilité, le protège contre les chocs et l'infection. Il maintient aussi une bonne température.
- _ Le liquide est constitué principalement par l'urine du foetus. On y retrouve aussi en suspension des cellules éliminées par la peau du foetus.

L'examen du liquide amniotique permet de détecter des anomalies chromosomiques ou génétiques en établissant le caryotype du foetus ou de poser le diagnostic d'une infection congénitale.

A qui s'adresse l'examen ?

L'examen est proposé à toutes les femmes enceintes dont la grossesse nécessite un diagnostic anténatal.

La ponction peut être réalisée à partir de 16 semaines d'aménorrhée.

L'amniocentèse sera pratiquée dans les cas suivants :

- _ Si le NIPT est positif (Test Prénatal Non Invasif)
- _ Si un enfant de la famille est atteint d'une maladie chromosomique
- _ S'il existe une maladie familiale transmissible
- _ Si une ou plusieurs anomalie(s) organique(s) est (sont) découverte(s) à l'échographie
- _ L'amniocentèse peut également être effectuée dans le cadre d'une suspicion d'infection foetale, par exemple cytomégalovirus (CMV), toxoplasmose ou rubéole.

Cet examen est réalisé en accord avec les parents.

Comment se déroule l'examen ?

- L'examen dure 15 à 20 min environ.
- Une demi-journée d'hospitalisation est nécessaire.
- Vous ne devez pas être à jeun.
- Vous entrez vers 07:30 et serez libérée en début d'après-midi.
- Une personne peut vous accompagner durant l'intervention.

Vous êtes allongée sur le dos, votre accompagnant assis près de vous.

Dans un premier temps, le gynécologue réalise une échographie. Il repère ainsi la position de votre foetus, la localisation du placenta et détermine l'endroit idéal pour effectuer la ponction.

La sage-femme vous badigeonne le ventre avec un désinfectant cutané. Après avoir revêtu un tablier et des gants stériles, le médecin introduit une fine aiguille à travers la paroi abdominale.

Il prélève ensuite 25ml de liquide amniotique.

Toute la procédure se pratique sous contrôle échographique, c'est pour cela qu'un assistant est présent.

La ponction ne prend que quelques minutes et ne nécessite pas d'anesthésie locale.

L'examen terminé, le gynécologue vérifie par une échographie l'activité cardiaque du foetus.





NB : Si votre groupe sanguin est rhésus négatif, vous recevrez en salle d'hospitalisation une injection intramusculaire de gammaglobulines antirhésus pour prévenir une iso-immunisation.

Après la ponction

Une prise de sang sera effectuée aux deux parents. L'échantillon de sang de la maman sera prélevé par la sage-femme juste après la ponction. Le compagnon devra quant à lui se rendre le jour même au laboratoire de l'Hôpital Citadelle situé au niveau -1 Ascenseur A route 760 avec la demande d'analyse génétique qui lui sera remise lors de la ponction. Ces deux prélèvements sanguins accompagneront le liquide amniotique de votre foetus et ne seront analysés par le service de génétique qu'en cas de mise en évidence d'une anomalie génétique complexe. Après la ponction, vous retourerez en chaise roulante en salle d'hospitalisation. Une échographie de contrôle sera réalisée entre 12:00 et 13:00 dans le même local que la ponction. Nous vous demanderons de vous y rendre par vos propres moyens (Service Mic – salle interventionnelle – Ascenseur A niveau + 4 route 440). Si l'échographie ne détecte aucune anomalie, vous pourrez quitter l'hôpital directement. Un repos relatif le reste de la journée est conseillé.

Que devient l'échantillon prélevé ?

Le liquide amniotique est versé dans des tubes spéciaux, stériles et étiquetés au nom de la maman. Ces tubes sont ensuite envoyés au service de génétique du CHU de Liège où les analyses seront pratiquées.

Les premiers résultats PARTIELS seront disponibles à la fin de la semaine chez votre gynécologue référent. L'attente des résultats COMPLETS nécessite un délai d'environ 2 semaines : c'est la mise en culture des cellules qui nécessite ce laps de temps. Le service de génétique envoie une copie des résultats à votre gynécologue traitant.

Bon à savoir

L'amniocentèse se passe sans problème pour la plupart des femmes. Cependant, il existe un faible risque de complications (0.5%). Ces complications peuvent notamment consister en contractions, menace d'accouchement prématuré, fausse couche, rupture de la poche des eaux, infection...

Elles sont inhérentes à la technique et surviennent en dépit du respect scrupuleux des règles d'hygiène, même lorsque le médecin a une large expérience de cette procédure.

Nous vous conseillons de consulter votre gynécologue référent ou de vous rendre aux urgences obstétricales si vous observez :

- _ Des pertes vaginales claires ou sanguinolentes,
- _ Des contractions utérines ou une douleur abdominale,
- _ De la fièvre ou des frissons.

Inscrivez ici

les questions suscitées par la lecture de cette brochure. Vous les poserez lors de votre prochaine visite, avant la réalisation de l'amniocentèse.

.....
.....
.....

A ne pas oublier

Apportez-nous la fiche de consentement signée, stipulant que :

- _ Vous avez reçu les informations souhaitées avant une amniocentèse.
- _ Vous connaissez les bénéfices mais aussi les risques inhérents à l'acte médical qui vous est proposé.
- _ Vous connaissez les raisons qui ont amené votre médecin à vous proposer cet examen.
- _ Vous avez le droit et l'opportunité d'en discuter avec le médecin et l'équipe médicale.
- _ Vous souhaitez réaliser cet examen.

Il sera annexé à votre dossier selon les prescriptions légales en matière d'information du patient.

Si vous disposez d'une carte de groupe sanguin, prenez-la également, ainsi que la demande de la part de votre gynécologue référent.

Merci à vous !



N'hésitez pas à nous contacter

Service de médecine fœtale

Pr. F. Chantraine
D'r S. Delcominette
D'r M. Denef
D'r L. Noel
D'r J. Tack

Sage-femme en chef

E. Prato

Sages-femmes

Anne-Sophie Albanese
Tiphanie Dupouy
Angela Faraone
Marie Grâce Schenato



04 321 73 11

Urgences (bloc accouchement)



04 321 65 72

